

**Ministry of
Municipal Affairs
and Housing**

Office of the Minister

777 Bay Street, 17th Floor
Toronto ON M5G 2E5
Tel. 416-585-7000
Fax 416-585-6470
www.ontario.ca/MAH

**Ministère des
Affaires municipales
et du Logement**

Bureau du ministre

777, rue Bay, 17^e étage
Toronto ON M5G 2E5
Tél. 416-585-7000
Télééc. 416-585-6470
www.ontario.ca/MAH



Le 4 novembre 2014

Lou Rinaldi, adjoint parlementaire
Ministère des Affaires municipales et du Logement
777, rue Bay, 17^e étage
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

Bonjour,

C'est un honneur ainsi qu'un plaisir pour moi de vous compter comme adjoint parlementaire. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous souhaiter la bienvenue au ministère des Affaires municipales et du Logement et vous présenter certaines des grandes tâches qui nous attendent.

Comme vous le savez, notre gouvernement compte investir dans le talent et les compétences de la population. Il prévoit bâtir des infrastructures modernes, favoriser le dynamisme et le caractère innovateur du secteur des affaires et offrir une plus grande sécurité aux travailleurs pour leur retraite. Les partenariats avec les entreprises, les communautés et la population sont au cœur de notre plan. Ils aideront notre gouvernement à faire prospérer l'économie, à créer des emplois et à mettre en œuvre des solutions qui auront une incidence réelle sur la vie de la population

Notre plan, qui se veut complet et équilibré, repose sur un principe de prudence en matière de budget. La lettre mandat que j'ai reçue le mois dernier de la première ministre Kathleen Wynne réaffirme l'engagement de notre gouvernement à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018 et à poursuivre sur la voie de l'ouverture, de la responsabilisation et de la modernisation.

Les adjoints parlementaires jouent un rôle clé dans le respect de ces priorités et ont la responsabilité de traduire le plan du gouvernement en actions concrètes.

Ensemble, nous travaillerons à renforcer et à soutenir les collectivités de la province, à améliorer le logement abordable et l'aménagement du territoire, à protéger l'environnement et les terres agricoles, à consolider les partenariats avec les administrations municipales, et à faire en sorte que les collectivités de l'Ontario soient sûres, connectées et capables de prospérer.

En tant qu'adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales et du Logement vos responsabilités sont les suivantes :

- Renforcer la gouvernance municipale grâce à la révision de la Loi de 1996 sur les élections municipales après les élections municipales de 2014. Vous ferez en sorte que la Loi réponde aux besoins des collectivités et offre aux municipalités la possibilité d'utiliser à partir de 2018 un scrutin préférentiel en remplacement du scrutin majoritaire uninominal à un tour.
- Collaborer avec moi pour faciliter la solide relation qui existe entre la province et les municipalités, notamment en assurant l'application continue du protocole d'entente conclu avec l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et en accordant une importance particulière aux perspectives rurales.
- Faire en sorte que l'examen coordonné du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe et du Plan de la ceinture de verdure accorde l'importance qui convient aux questions rurales et agricoles.

J'ai la conviction qu'ensemble, en collaborant avec nos partenaires des secteurs public et privé et des organismes sans but lucratif, nous remplirons notre engagement envers les citoyens que nous avons le privilège de représenter et de servir. Il me tarde de travailler avec vous pour mener à bien le mandat de notre ministère, qui consiste à construire l'Ontario de demain et à offrir un avenir meilleur à tous les citoyens de la province.

Cordialement,



L'honorable Ted McMeekin
Ministre des Affaires municipales et du Logement